

66896, Décembre : 1903.

Département de la Lozère

ANNEXE
à la circulaire
du
10 décembre 1902

MODÈLE N° 8 bis.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le Six décembre 1901.

(1^{re} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	<u>382</u>
Nombre des votants	<u>382</u>
Nombre des suffrages exprimés	<u>382</u>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : de Las Cases

Prénoms : Emmanuel

Qualification, profession, etc. : Avocat

Date de la naissance : 48 ans

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	<u>209</u>
--	------------

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Pelisse 172

M. Malafosse 1

M.

M.

Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne .. 382

Bullfinches

No. M

ELECTION SÉNATORIALE DU 6 DÉCEMBRE 1903

Emmanuel de Las Cases
GUSTAVE PELISSE

Docteur en Droit

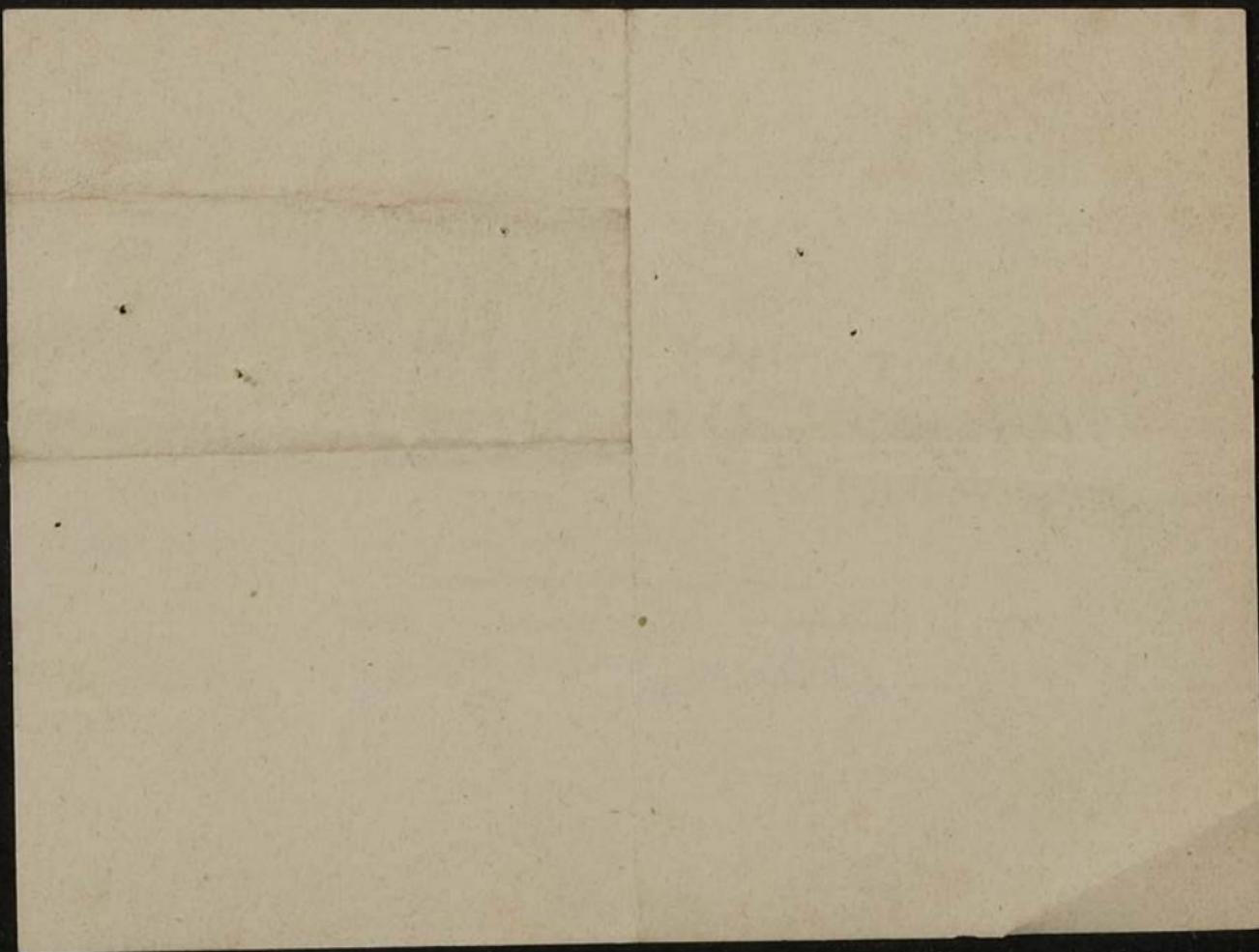
Ancien Sous-Prefet de Flourens

Ancien Député de Marvejols et de la Lozère

Chevalier de la Légion d'honneur

devenez
et présentez
Gustave Pelisse

Juré de la Cour d'Appel de Paris



M.S

ELECTION SÉNATORIALE DU 6 DÉCEMBRE 1903

Emmanuel de Las Cases.
~~GUSTAVE PELISSE~~

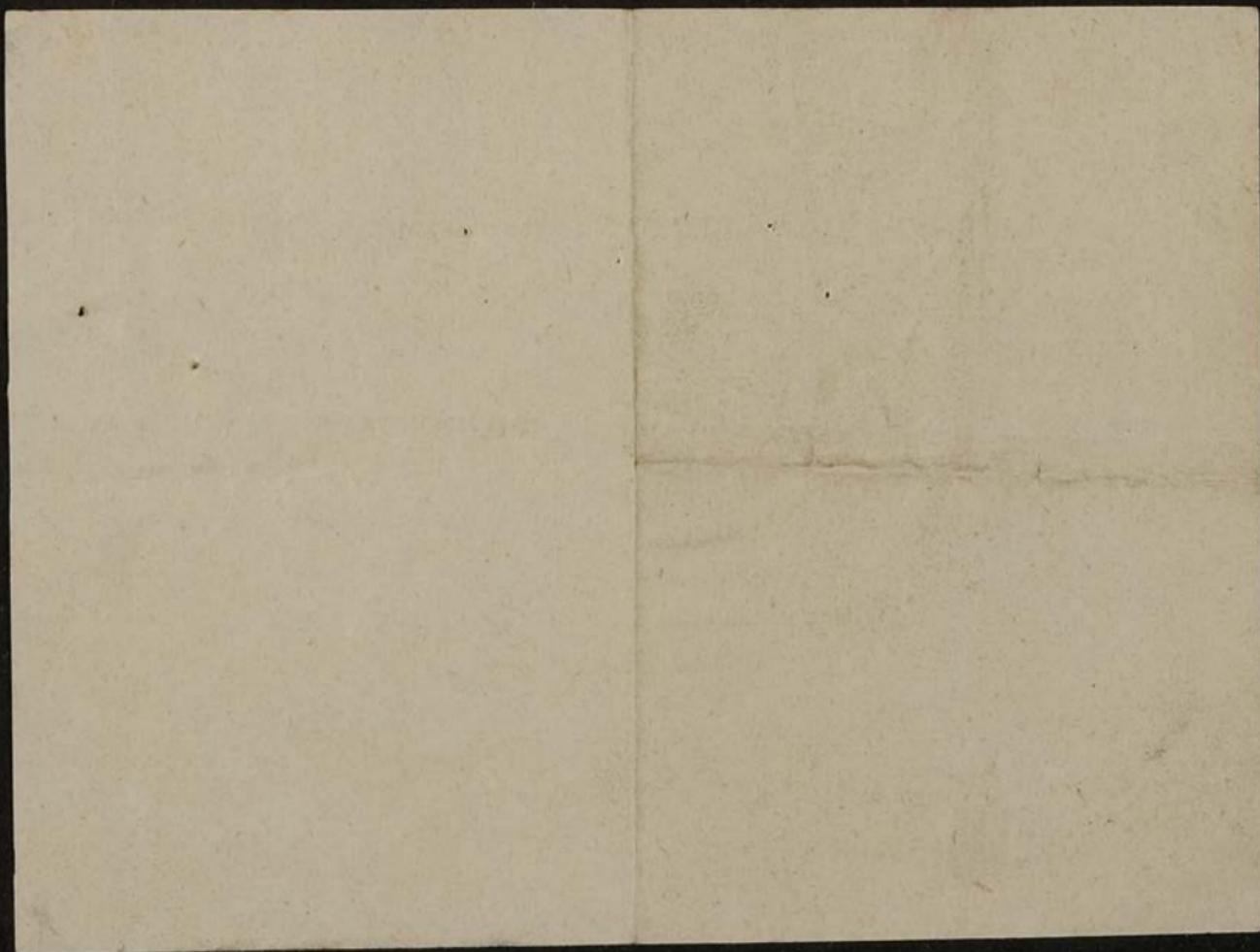
Docteur en Droit,

Ancien Sous-Préfet de Florac

Ancien Député de Marvejols et de la Lozère

Chevalier de la Légion d'honneur.

*Le verrier
de Grébert
Dintenf*



N° 9

ELECTION SÉNATORIALE DU 6 DÉCEMBRE 1903

~~EMMANUEL DE LAS CASES.~~

~~GUSTAVE PELISSE~~

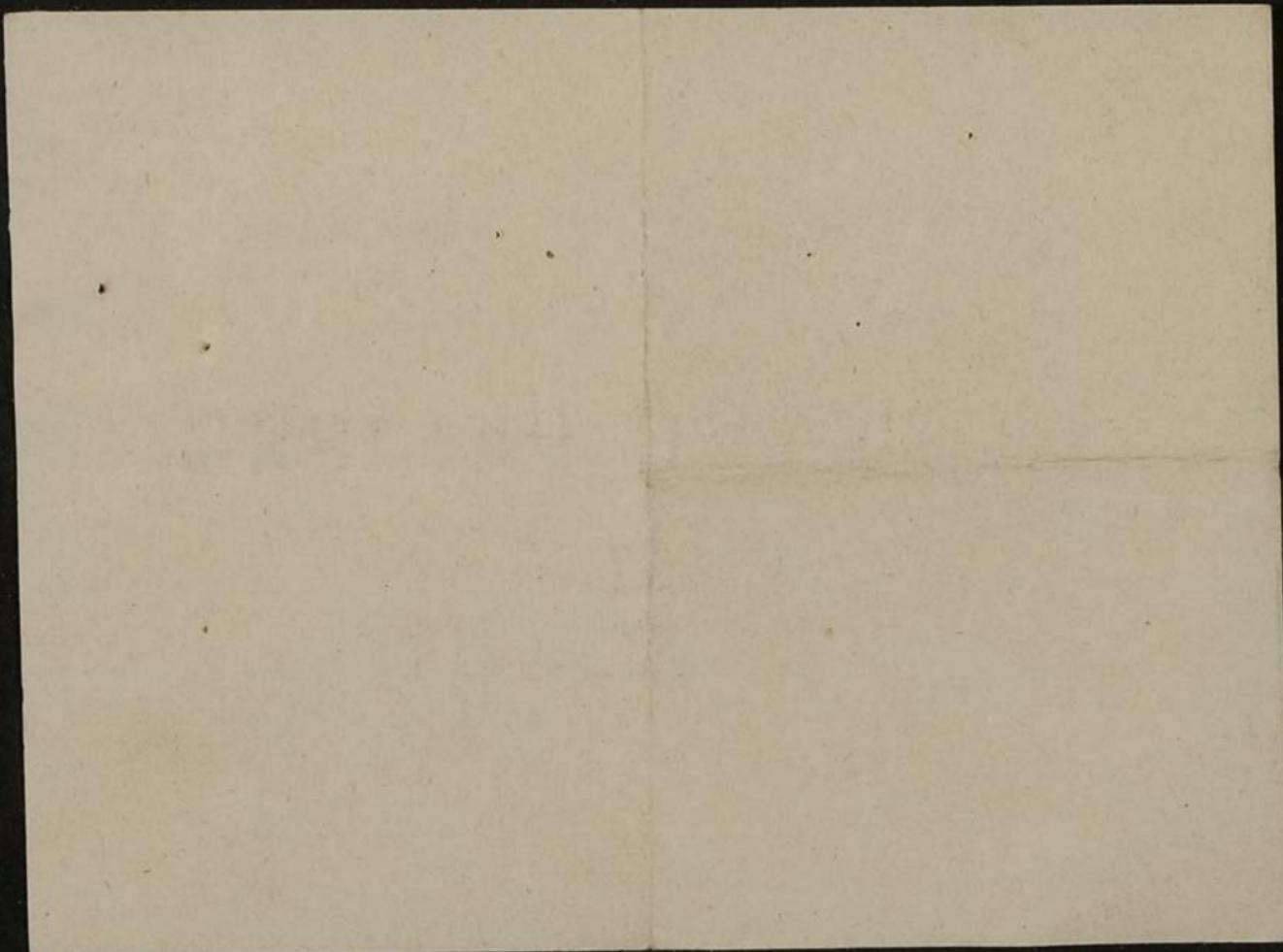
Docteur en Droit

Ancien Sous-Préfet de Florac

Ancien Député de Marvėjols et de la Lozère

Chevalier de la Légion d'honneur.

*Le maréchal
de Périgord
Lambard*



No. 18

ELECTION SÉNATORIALE DU 6. DÉCEMBRE 1903

M. Octave Pelisse
GUSTAVE PELISSE

Docteur en Droit

Ancien Sous-Prefet de Florac

Ancien Député de Marvèjols et de la Lozère

Chevalier de la Légion d'honneur.

Ne varie pas

Le Président

Dinteville



N° 11

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 6 DÉCEMBRE 1903

GUSTAVE PELISSE

Docteur en Droit

Ancien Sous-Préfet de Florac

Ancien Député de Marvèjols et de la Lozère

Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Gustave
Pelisse
Sénateur

THE
HISTORICAL
LIBRARY

OF THE
UNIVERSITY OF TORONTO

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 6 décembre 1903.
à Mende, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent Avis, le Six du mois de décembre
nous⁽¹⁾ Pintard Georges
du tribunal de première instance de l'arrondissement de Mende nous sommes
rendu dans la salle du Council Général à l'hôtel de la préfecture
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Lozère
convoqué en vertu du décret du 20 octobre 1903
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Mamond	(François), né le trois septembre 1824
M. Bounal	(Jean Adrienne), né le vingt-sept février 1832
M. Grouzet	(Ernest), né le vingt-huit décembre 1877
M. Hugon	(Josephine), né le neuf février 1879

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Boinier Eugène Léonce,
délégué sénatorial, né le 19 juillet 1867, électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3^o Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

⁽¹⁾ Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 9 sections de vote, de la manière suivante ⁽¹⁾ :

1 ^{re} Section,	de la lettre	A	à la lettre	G	électeurs.
2 ^e Section,	—	H	—	V	—
3 ^e Section,	—	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

⁽²⁾ Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. ⁽²⁾ Brois Jean Antoine
	Scrutateurs	M. Desmolles Albert M. Forestier Alfred M. Samarche Louis M. de Gabrun .
2 ^e SECTION	Président	M. de Prades Roger
	Scrutateurs	M. Troux Fernand M. De Maré Louis M. Mendras Paul M. Bon Joseph
3 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
4 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
5 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M. M. M. M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M. M. M. M.
8 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M. M. M. M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M. M. M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scruteurs	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de ~~un~~, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	189	188		
2 ^e <i>idem</i>	193	194		
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....		382	382	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À						
1 ^{re} Section				M. Schissé	M. De Las Cases	M. Molafosse	M.	M.	M.	M.
2 ^e idem				80	107	1				
3 ^e idem				92	102					
4 ^e idem										
5 ^e idem										
6 ^e idem										
7 ^e idem										
8 ^e idem										
9 ^e idem										
10 ^e idem										
TOTAUX.....				172	209	1				

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits 382

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes 382

Calcul de la majorité absolue. 192

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. 382

MAJORITÉ ABSOLUE (3). 192

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. (3) *de Las Cases Emmanuel*

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e <i>idem</i>				
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS rendus à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 ^{re} Section.....				M.							
2 ^e <i>idem</i>				M.							
3 ^e <i>idem</i>				M.							
4 ^e <i>idem</i>				M.							
5 ^e <i>idem</i>				M.							
6 ^e <i>idem</i>				M.							
7 ^e <i>idem</i>				M.							
8 ^e <i>idem</i>				M.							
9 ^e <i>idem</i>				M.							
10 ^e <i>idem</i>				M.							
TOTAUX.....											

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à sept heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^e Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 ^{re} Section	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
2 ^e <i>idem</i>											
3 ^e <i>idem</i>											
4 ^e <i>idem</i>											
5 ^e <i>idem</i>											
6 ^e <i>idem</i>											
7 ^e <i>idem</i>											
8 ^e <i>idem</i>											
9 ^e <i>idem</i>											
10 ^e <i>idem</i>											
TOTAUX											

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)

ayant obtenu la pluralité des voix

élu proclamé sénateur

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à ✓ heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°^s 3 à 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

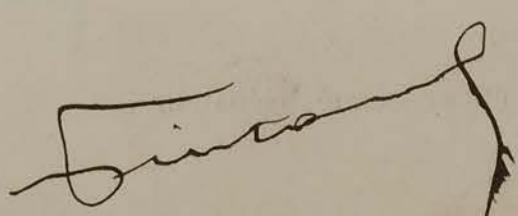
Sous les n°^s 5 à 6, les feuilles de pointage;

Sous les n°^s 7 à 11, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers.....	}

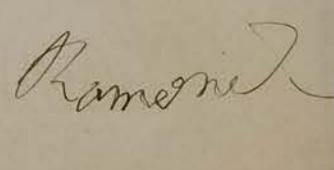
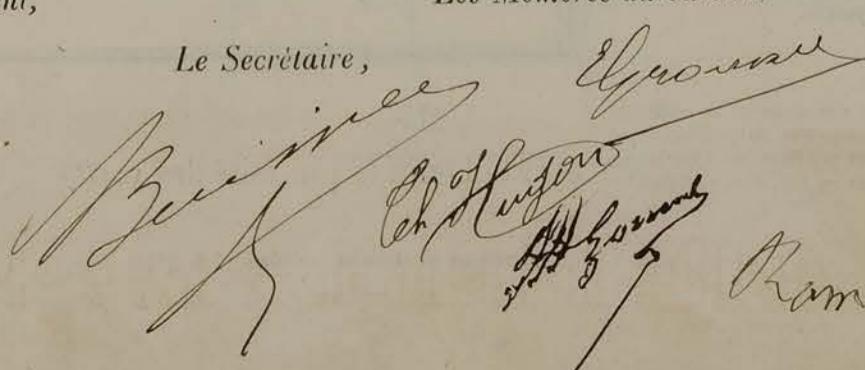
Enfin, sous les n°^s à, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,



Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,



DÉPARTEMENT
de la Lozère

Annex N° A

ANNEXE
à la circulaire
du 13 novembre 1876.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU *9^e* BUREAU DE VOTE.

(N^os *190 à 382* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

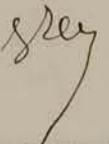
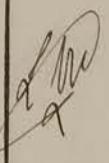
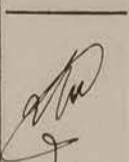
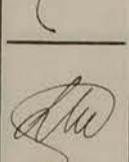
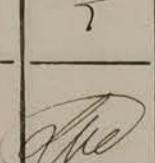
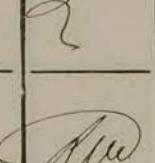
On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-dessus.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour e scrutin.	
190	Hébrard J. Baptiste délégué de l'Estancioles.					
191	Hermet Alexandre délégué du Buisson.					
192	Hermet Camille délégué de l'Estancioles.					
193	Hoskins Henry délégué de Marrigols.					
194	Hugon Théophile délégué de Frainiat de Roquen.					
195	Hugon, maire, délégué de St Fréjat de Ventabren.					
196	Hugon Pierre délégué de St Martin de Lourmadi.					
197	Hubac Jules délégué de Gatajieres.					
198	Hours Eugénie déléguée de Rieuval de Randou.					
199	Imbert J. Baptiste délégué de Crétans.					
200	Jacques Félix délégué de Larzel du Taur.					
201	Jaffuel Conseiller d'arrondissement de St Alban.					

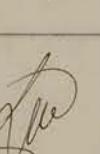
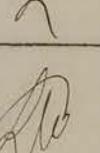
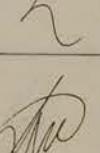
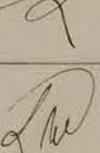
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
202	Jaffuel J. Baptiste délégué de Ribemont.					
203	Jean J. Baptiste délégué de Villefort.					
204	Fourdan Louis délégué.					
205	Holy Augustin conseiller d'arrondissement de Mende.					
206	Fourdan, délégué de Florac.					
207	Fourdan Louis délégué de St-Symphorien.					
208	Turguet, maire, délégué de St-Germain-du-Tuil.					
209	Turguet, Sylvain, délégué de Sales.					
210	Sabaudme délégué de Paulhan.					
211	Safout, Baptiste, délégué de St-Bonnet-de-Montaigut.					
212	Eaget conseiller d'arrondissement de Florac.					
213	Eaget, Olivier délégué de Meyrueis.					

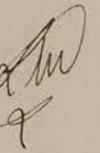
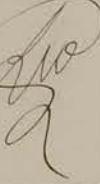
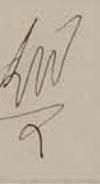
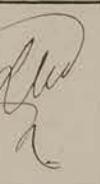
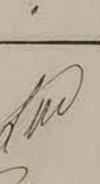
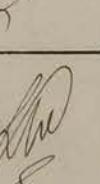
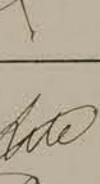
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
214	Lahoudes Raoul délégué de Chambon-l.-Château					
215	Samarche Curier général de Barre					
216	Serguier Emile délégué de Collat-de-Dézé					
217	Eaval Louis délégué de S'Martin-d'-Boubaux					
218	Caviniole délégué de Mende					
219	Ribourel Marius délégué de S'Bauzile					
220	Souyon Pierre délégué de Blavignac					
221	Loubat Félix délégué de Albaret-S-Marie					
222	Magne Auguste délégué de Brion					
223	Malafosse Curier général de Villefort					
224	Malafosse Cosme délégué de S'Echy-du-Tay					
225	Malafosse Yvert délégué de Quérac					

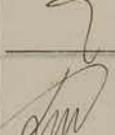
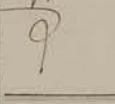
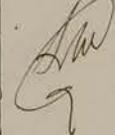
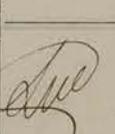
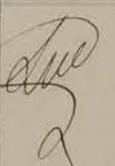
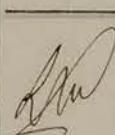
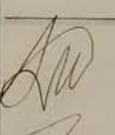
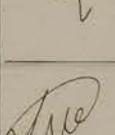
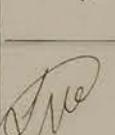
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
226	Malavieille, Antoine, père délégué d'Arzeuc-de-Randon.	Marcon J. Pierre				Le délégué n'a pas participé au vote
227	Malet, Pierre, délégué de Julianges.					
228	Manoël Marie délégué du Tarn et Garonne.					
229	Marion Conseiller d'arrond. de Meyrueis.					
230	Mariott, Albert, délégué de St Germain-de-Calberte.					
231	Martin, Conseiller d'arrond. de Châteauneuf-de-Randon.					
232	Martin, François, délégué de Samuéjols.					
233	Martin, Odile, déléguée de Rocles.					
234	Marty, délégué de Vébron.					
235	Massador, délégué de la Canourgue.					
236	Masséguius J. Bapte délégué de St Fréjat d'Olbezages.					
237	Mathieu J. Pierre délégué de St Léger-du-Malzieu.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
238	Maurel Augustin, délégué de la Chaze.					
239	Maurin, Conseiller d'arrond. de St-Germain-de-Calberte.					
240	Maurin, J. Baptiste délégué d'Alleuc.					
241	Maurin, Antoine, délégué, de St-Julien-du-Tournel.					
242	Maurin, Antoine, délégué de Pelouse.					
243	Massou, Etienne, délégué du Born.					
244	Mendras, Paul, délégué, de Marrjols.					
245	Meynadier, Numa, délégué de Molozon.					
246	Meyrand, Auguste, délégué, de Chaudoyrac.					
247	Meyrueis, Basile, délégué de Bedous.					
248	Michel, Camille, délégué de St-Privat-de-Vallongue					
249	Molherac, Laurent, délégué des Boudous.					

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
250	Molines, Armand, délégué de Fraissinet-de-Ravene.					
251	Monestier, Jean, Conseiller général de Marsegros.					
252	Monestier, Albert, délégué de Banassac.					
253	Montauzier Théophile délégué d'Arcomie.					
254	Monteils, Conseiller général, de Mende.					
255	Moutjot, Casimir, délégué de St Gal.					
256	Moulin, adjoint, délégué de St Eulalie.					
257	Moulin, adjoint, délégué de Mende.					
258	Mocere, Hippolyte, délégué des Éaubies.					
259	Muret, Pierre, délégué de Fournels.					
260	Nautouss, Jacques, délégué de St Symphorien.					
261	Nègre J. François, délégué de St Bonnet-de-Chirac.					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
262	Nogaret, délégué de Meude.					
263	Odoul J. Bapt ^e délégué de Chauchaille					
264	Odoul, Paul J. Bapt ^e délégué du Baron.					
265	Odoul, Jean délégué d'Albarat-le-Coutel.					
266	Oziol, Pierre délégué de Chasseradès.					
267	Ollier, Maxi, délégué de Marvejols.					
268	Orlhac, Pierre, Jean, délégué de S ^r Privat-du-Tour.					
269	Osty, Joseph, délégué de Recoules-de-Fumos.					
270	Pagès, Marie, délégué de Montbouy.					
271	Pagès, Vincent, délégué de Ribaumes.					
272	Paradau, Guillaume délégué de S ^r Enimie.					
273	Parguel, Alba, délégué d'Athus.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
274	Pascal, maire, délégué de la Salle-Brunet.					
275	Pascal, Louis-Auguste, délégué de Moissac.					
276	Pascal, adjoint, délégué de Cassagnas.					
277	Paulet, Émile, délégué de S.-Privat-de-Vallongue					
278	Paulin, Joseph, délégué de Grandrieux					
279	Paulhan Baptiste délégué à Saubert.					
280	Pelatou, délégué de La Cenourgue.					
281	Pelorjas, maire, délégué de Boucharasses.					
282	Persegol, maire, délégué de La Matane.					
283	Philip, Auguste, délégué de S.-Etienne-du-Vald.					
284	Pierredoux, Alfred, délégué de S.-Etienne-V. ^{ie} François					
285	Platon, Conseiller général du Pont-de-Montvert.					

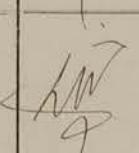
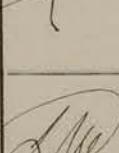
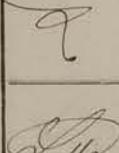
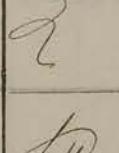
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
286	Platoff, Alfred, délégué de Vialas.					
287	Pousard, Conseiller d'arrondissement de St-Germain-de-Cellorte.					
288	Pousournaille, Louis, délégué de la Fage-Saint-Jalieu.					
289	Portal, Auguste, délégué de Jarols.					
290	Portal, Joseph, délégué de Rimeize.					
291	Portahér, Conseiller d'arrondissement de St-Enimie.					
292	Portahér, Honoré, délégué de Laval-du-Tarn.					
293	Pouget, Justin, délégué de St-Pierre-des-Corrières.					
294	Pourquier, Raymond, délégué du Massegros.					
295	Pradelle J. B. délégué de St-Léger-du-Malzieu.					
296	Prot, Adrien, délégué de Recoules-d'Aubrac.					
297	Privat, Féreol, Augustin, délégué de Paulhan.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
298	Prevat, Pierre, délégué de Chateauneuf.					
299	Quet, adjoint, délégué du Mas d'Orsières					
300	Ramadier, Adolphe, délégué de St-Chely d'Apcher					
301	Ramadier, docteur, délégué de St-Chely d'Apcher.					
302	Ramond, François, délégué d'Argent de Randoy.					
303	Reboul, Louis, délégué de Cubières.					
304	Renirier J. Far Camoin délégué de l'Islejé-de-Peyre					
305	Renouard J. Antoine délégué de Baradous.					
306	Ressouche Pierre dit délégué de l'Islejé-de-Peyre.					
307	Recillion Jean délégué de Langogne.					
308	Reversat, Conseiller d'arrond. de St-Germain-du-Bois.					
309	Reversat Emile Conseiller d'arrond. de Aumont.					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
310	Reversat, Charles, Conseiller d'arrondissement de la Panourgue.					
311	Reversat, maire, délégué de la Panourgue.					
312	Reversat, J. Pierre, délégué du Faou-de-Tayac.					
313	Richard Conseiller général de Narbonne.					
314	Ricoul Pierre Jean délégué de la Stage-Montséravon					
315	Richard Louis délégué de St-Julien-du-Tarnet.					
316	Robert Alphonse délégué de St-Hilaire-du-Tarn.					
317	Robert, Pierre, délégué de la Villefranche.					
318	Rouchy Joseph délégué de Marvejols.					
319	Rouffiac Conseiller général de Chanac.					
320	Rouvière Conseiller général du Bagnard.					
321	Rouvière, Conseiller d'arrond. de Barre.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-dessus.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS:
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
322	Rouvière Louis délégué d'Espagnac.					
323	Roux Conseiller général de Châteauneuf.					
324	Roux Jean B ^e délégué de Présenches.					
325	Roux Fernand délégué de Bassurels.					
326	Rouzelet Philippe délégué de St. Préjet du Loup.					
327	Rouzelet François délégué de St. Georges de Lettiaz.					
328	Sadoule J. Pierre délégué de St. Jean Châpone.					
329	Saguet, Antoine, délégué de Hermaux.					
330	Salgues, Adrien, délégué de St. Pierre le Vieil					
331	Salles, Pierre, délégué de St. Amans.	Brouillet Etienne				Le délégué n'a pu venir voter.
332	Saltel Pierre Aut ^e délégué de Marchastel.					
333	Sarrouy Conseiller d'arrondis ^t du Massegros.					

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
334	Sarrouy, Joseph, délégué de Recouy.					
335	Second délégué de Meude.					
336	Seyuy, Jean, délégué de Noalhae.					
337	S'eger Hippolyte délégué à Estables.					
338	Sineyre, Conseiller général de St-Germain du Coel.					
339	Souchon, Joseph, délégué de Marvejols.					
340	Soulisse, Pierre, délégué de Quézac.					
341	Souchon, Jean, suppléant de Planchamps.					
342	Souchon Emile délégué des Balmelles.					
343	Souchon, Barthélémy délégué de Balsièges.					
344	Souffrin, Conseiller d'arrondissement de Malzieu.					
345	Talaurier, Conseiller d'arrondissement de Marvejols.					

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
346	Calansier, Hubert, délégué de Moutyodat					
347	Calansier, Paul délégué de Marvejols.					
348	Cardieu, Conseiller général de St-Amans.					
349	Cardieu, Pierre, délégué de Belvèze.					
350	Tabusse Baptiste délégué de St-Julien-des-Brioux					
351	Cerraz, Victor, Frébérie délégué de St-Michel-de-Dixé.	Pelosse, Victor Prosper				Le délégué n'a pas renouvelé.
352	Charond, Prosper, délégué de Bessouis.					
353	Cichot, Conseiller général de Tournels.					
354	Cichot, Fabien, délégué de St-Priat-du-Fau.					
355	Cieulon, Cyprien, délégué de Recoules-d'Aubrac.					
356	Crimal, Hippolyte, délégué de St-Alban.					
357	Crouzel, Conseiller général de St-Amans.					

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
358	Tuffery Yves, Antoine, délégué de Chaulhac					
359	Tuffery, Louis, délégué de St-Croix.					
360	Eure, Armand, délégué de Barre.					
361	Valadier, Pierre, délégué du Malzieu - forain.					
362	Valentier, Cocuiller d'arrouat de Nurbinal.					
363	Valette, Eli, délégué de Rambiers.					
364	Valy, Frédéric, délégué de Rimouze.					
365	Vale, Jean, délégué de Vielles.	Chapau Emile				Mr. Valez ne peut signer que par un secrétaire remplacé par M. Chapau Suppléant
366	Valgatier délégué du Monastier.					
367	Velay, Hippolyte, délégué du Pont-de-Montvert.					
368	Verdelhan, Martin, délégué de St-André de Lencio.	Johann Absalon				de délégué n'a pas venir voter.
369	Veyret Joseph, délégué de Pierrefiche.					

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
370	Veyret, Féodor, délégué de St Fleur-de-Mézenc.					
371	Veyrune J. Bapt. délégué d'Altier.					
372	Veyrunes J. Bapt., délégué d'Altier.					
373	Viala Jacques délégué de Cernon.					
374	Vialle, Léon, délégué de Puylaurent.					
375	Vidal, Emile, délégué du Rosier.					
376	Velgeuf, Frédéric, délégué de Béouves.					
377	Vigier, Pierre, délégué du Malzieu-Ville.					
378	Vigier J. Bapt. délégué de St Pierre-le-Vieux.					16 17 18
379	Vincens, Conseiller général de St Albars.					192
380	Vincent, Pierre, délégué de Chasseradès.					
381	Drombaud Joseph délégué St Paul le Freud					L. d'Hotjans de u. délégué avait été nommé par avait été nommé par du 26 juil. Il a été remplacé 29 juil.

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 193 électeurs.

A Mundi , le 28 Avril 1893.

193

électeurs.

Le Préſet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

But you're right Freya

émarginements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e *idem.*

le 3^e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

gray.

Les Scrutateurs,

Forrester
Selma & Bertha

DÉPARTEMENT
de la Lozère

A^a G.
mme
annexe N^o 2

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902.

MODÈLE N^o 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2-août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE.

(N^os 1 à 189 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1.	Abinal Régis délégué de Montjézieu.		DdY			
2	Aoulinis Philippe délégué de Sangigne.		DdY			
3	Aoueling, maire, délégué de Grandrieu.		DdY			
4	Aguilhon Albert délégué de Rousses.		DdY			
5	Agrinier Eugène délégué de Traissinet-de-Tourgues,		DdY			
6	Albaric Ernest délégué de St Maurice-de-Vent		DdY			
7	Albaret Benjamin délégué d'Auxillac.		DdY			
8	Albépart Camille déléguée d'Albaret d'la Marie.		DdY			
9	Alvèbert Louis délégué de St Pierre-de-Nogaret		DdY			
10	Almeras Conseiller d'arrond ^t de Villefranche.		DdY			
11	Allier Cyprien délégué de St Alban.		DdY			
12	Almeras Etienne délégué de Montbel.		DdY			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Alle Martin délégué d'Estables.					
14	Arnal Jean délégué de Gabrias.					
15	Atger Auguste délégué du Malzieu-Ville.					
16	Aujoulat Alphonse délégué de Chaylaud l'Eveque.					
17	Aunet commissaire général de St Germain de Calberte					
18	Arnal délégué de la Malène.					
19	Avanturier maire délégué de Saval-Atger.					
20	Avergue Hippolyte délégué de la Parade					
21	Avergue Emile délégué de Meyrueis					
22	Ayrat conseiller d'arrondissement du Pont-de-Mont					
23	Badaroux J. B. Daudouin délégué de St Georges de Lévéjac.					
24	Baffie Frédéric délégué de Fontans					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Balmatier Barthélémy délégué de Chirac.			X 14		
26	Balmelle, main, délégué de Meude			X 14		
27	Balmelle François délégué de Langogne.			X 14		
28	Bardou Albert délégué de Polliers.			X 14		
29	Barrandon Vincent délégué de St-Denis.			X 14		
30	Barrandon, Conseiller général de St-Etienne.			X 14		
31	Barres J ⁿ B ^a délégué de St-Laurent-de-Vayres			X 14		
32	Basclé Augustin délégué de Blavignac?			X 14		
33	Bastide Numa délégué de St-Croix-M. P.			X 14		
34	Bataille François délégué de Montbel.			X 14		
35	Bastide Yann délégué de Servières.			X 14		
36	Bayle Odilon délégué de St-Yean-la-Touillouse			X 14		

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSOR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bayle Conseiller d'arrondissement de Grandrieux.		D. D. S.			
38	Berard J. Pierre délégué de Chaudoyrac.		D. D. S.			
39	Béguinot Ernest délégué de Langogne.		D. D. S.			
40	Belot Prosper délégué des Hermaux.		D. D. S.			
41	Bénéjet Firmin délégué de Berne.		D. D. S.			
42	Benoit Barile délégué de Naussac.		D. D. S.			
43	Benoit Alphonse délégué de St-Germain-de-Calberte		D. D. S.			
44	Blanc Barthélémy délégué de Chanae.		D. D. S.			
45	Blanc, maire, délégué de Rivesaltes.		D. D. S.			
46	Blanquet Hippolyte délégué de Servarette		D. D. S.			
47	Boiral Auguste délégué de Brenoux.		D. D. S.			
48	Boiral Pierre fils délégué de St-Hilaire.		D. D. S.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
59	Boissard Antoine délégué de Auxilla		D.Y.			
60	Boissard J. B. délégué de S. Colombe-de-Segre.	Dalle Etienne s. suppléant	D.Y.			Le délégué av a pris part au vote
61	Boissier Louis délégué du bout. de Moutaret		D.Y.			
62	Bonnal Jean délégué de Marvejols.		D.Y.			
63	Bonnel Cousin d'arond ^e de S. Chely d'Ascher.		D.Y.			
64	Boss, adjoint délégué de Mende.		D.Y.			
65	Bonnet Louis délégué de Châteauneuf		D.Y.			
66	Bonnet de Pailloux Joseph délégué de Marvejols.	de Fabre	D.Y.			J. de Pailloux ne pouvant prendre part au scrutin. M. de Fabre suppléant a été envoqué il 3 ^e tour
67	Boniol Fernand délégué de Moissac		D.Y.			
68	Bonnet Louis délégué de Langogne		D.Y.			
69	Bonnet Adrien délégué de Pierrefiche		D.Y.			
70	Bonnal Jean délégué de Chastel-Nouvel		D.Y.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
61	Bonnel Camille délégué de Chadenet.			<i>BBT</i>		
62	Bose Paul délégué d'Espagnac			<i>ZDZ</i>		
63	Bouard François délégué de Malzieu-forain.			<i>ZDZ</i>		
64	Boulet Ernest délégué de Yavols.			<i>ZDZ</i>		
65	Boursquet conseiller d'arrondissement de Tournels.			<i>ZDZ</i>		
66	Boutin délégué de Florac.			<i>ZDZ</i>		
67	Boutin F ^e B ^e délégué de Mouthoumet.			<i>ZDZ</i>		
68	Boudou Hippolyte délégué de Sauveterre-de-Creissac			<i>ZDZ</i>		
69	Boursquet Jacques délégué de Barvarous.			<i>ZDZ</i>		
70	Boyer conseiller général de Guadouzeau			<i>ZDZ</i>		
71	Boyer conseiller général de Florac			<i>ZDZ</i>		
72	Boyer, notaire, délégué de Mende			<i>ZDZ</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Boyer Ferdinand Délégué de Sangogne.		D d Y			
74	Boyer Auguste Délégué de Termes.		D d Y			
75	Breschot, maire, Délégué, de St-Huery.		D d Y			
76	Brenon Barile Délégué de la Parvure.		D d Y			
77	Broz Conseiller d'arrond. de Florac.		D d Y			
78	Bruel Albert Délégué de Barre		D d Y			
79	Buffière Adrien Délégué de St-Alban.		D d Y			
80	Brun Paulin Délégué du Buisson.		D d Y			
81	Buisson Cyprien Délégué du Bleynard.		D d Y			
82	Castanier Henri Délégué d'Almont		D d Y			
83	Castanier Laurent - Délégué de Pin-Morais.		D d Y			
84	Causse Pristat Délégué du Villard.		D d Y			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VÔTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Paussé Jules Délégué de Meyrueix.			✓		
86	Carrière Jules Délégué de St-Rome-de-Dodat.			✓		
87	Carrière Délégué de Flora			✓		
88	Cavalier Ernest Délégué de Gabrial.			✓		
89	Cécelieu Baptiste Délégué de Luc.			✓		
90	Chabalier Victor Délégué de St-Yann-la-Tour			✓		
91	Chabert Théodore Délégué de St-Sauvaur-de-Peyre			✓		
92	Chabert Jean Délégué de St-Etienne-du-Valdonnez			✓		
93	Chabert Jean Bapt Délégué de St-Sauvaur-de-Peyre			✓		
94	Chaleil Etienne Délégué de la Parouse.			✓		
95	Chalvet Jean Bapt Délégué de Tournels	Bichet Emile	✓			Mr. Chalvet ne travaille de présent. M. Bichet a été convaincu.
96	Chalvidan Pierre Délégué de Cubières.			✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chapital Auguste délégué de Baliney.		827			
98	Chartier André J. Pierre délégué de Villefort.		827			
99	Charrière Pierre délégué de Fontaines.		827			
100	Chassang, maire, délégué d'Argenc-dispach		827			
101	Chaurand Auguste Délégué de Grandrieux.		827			
102	Chauvet Henri délégué de la stage Monttremont		827			
103	Chevalier Conseiller d'arrondissement de Beynac.		827			
104	Chevalier Ernest délégué de Rieupeyroux-de-Traudoy		827			
105	Chevalier Sylva délégué de Bagnols-les-Bains.		827			
106	Chirac Maurice délégué de Chantou-la-Châtaign		827			
107	Clavel, maire, délégué de Luc.		827			
108	Clavel, adjoint, délégué de Mercuran-du-Toul.		827			
109						

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSOR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Cogoliegnes Cyprien délégué de Trespagnac.		D.H.			
110	Combe Jean Noé délégué de Combret.		D.H.			
111	Comte J. Pierre délégué de St-Bonnet-de-Montauro.		D.H.			
112	Commandré Eau délégué de Mende.		D.H.			
113	Constantin - Baye Conseiller général de Meyrueis.		D.H.			
114	Constantin maire délégué de Cassagnas		D.H.			
115	Coutoux Emmanuel délégué de Lajo.		D.H.			
116	Coutoux Benjamin délégué de la Bielle.		D.H.			
117	Corbier Jules délégué de St-Hilaire-de-Lavieu		D.H.			
118	Cordesse Conseiller général de Marvejols.		D.H.			
119	Cordesse Conseiller d'arrondissement de Chanae		D.H.			
120	Coudere Conseiller d'arrondissement de Lanyogne.		D.H.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Coudere Henri délégué de Chirac.			✓		
122	Crespin Charles délégué de Montredat			✓		
123	Proyart Adrien délégué de Prunières.			✓		
124	Crueige délégué de Frontans.			✓		
125	Dalle J. Pierre délégué de St Colombe de Peyre			✓		
126	Daudé député.			✓		
127	de Bernis délégué de Cocurès.			✓		
128	de Chambrun député.			✓		
129	de Charpal délégué de la Cappelle.			✓		
130	de Corsac délégué de Ferrières.			✓		
131	de Flers délégué au droit Conseiller général du Malzieux.			✓		
132	de Frassoud délégué d'Autreys.			✓		
133						

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Déjean Michel élué de Narbonne.		D	D		
134	de Nogaret, Conseiller général de la Cévennes.		D	D		
135	des Molles Conseiller d'arrondis- ment de Langogne.		D	D		
136	de Las Cases élué de Riom.		D	D		
137	Delmas, adjoint, élué de Rieupeyroux-de-Fraudouy		D	D		
138	Delmas Auguste élué de St Sauveur-de-Giraudoux		D	D		
139	de Lescure élué de St Denis.		D	D		
140	de Lamajorie Gerhard élué d'Auroux.		D	D		
141	de Limairac Casimir élué d'Auroux.		D	D		
142	de Liget Marie élué de Chastanier.		D	D		
143	Delpurat J. B. élué de St Laurent-de-Muret		D	D		
144	Delhour Hillarion élué de Saleilles.		D	D		
144						

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	De More Louis délégué de Servozette.		D M			
146	de Prades délégué de Barjac.		D M			
147	Domingo Jean délégué de Grandval.		D M			
148	Domeizel Joseph délégué de St Enimie.		D M			
149	Dubois Blaise délégué de Roches.		D M			
150	Dumas Louis délégué de Marvejols.		D M			
151	Durand Joseph Privat délégué de Prades.		D M			
152	Elzière Victor Eugène délégué de St Andol de Bergement		D M			
153	Enjelvini Jean délégué de St Colombe d'Ascox		D M			
154	Etienne Albert délégué du Tropicana.		D M			
155	Fabre André délégué de Barranac		D M			
156	Frages Abel délégué de St Saturnin.		D M			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
167	Favet Paul Conseiller général de Mende.		X			
168	Favier Conseiller général d'Aumont.		X			
169	Fayet Paulin Délégué des Bondonis.		X			
170	Felgerolles Auguste Délégué du Collé-de-Déje.		X			
171	Ferrand, maine, Délégué du Bleynard		X			
172	Ferrand Paul Délégué de St André Capéde		X			
173	Ferrier Adrien Délégué de Lannujob.		X			
174	Folcher Louis Délégué de Cubières		X			
175	Forestier Conseiller général de Langogne		X			
176	Fournier Paul Délégué de Chanae.		X			
177	Fraisse Théophile Délégué d'Albarat-le-Comtal		X			
178	Folcher Conseiller M ^{me} Délégué de Mende.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Fonteyne Julien délégué de Sachamps.			✓✓✓		
170	Forestier J. Antoine délégué de Sachamps.			✓✓✓		
171	Gaillard Rémy délégué de Grézes.			✓✓✓		
172	Galin Victor délégué de Bessous.			✓✓✓		
173	Gasagne Casimir délégué de St-Pierre-de-Nogaret.			✓✓✓		
174	Gerbal Jean Baptiste délégué de Barjac.			✓✓✓		
175	Gibert Léon délégué de St-Martin-de-Babœuf			✓✓✓		
176	Gothy Jules délégué de Nasbinals.			✓✓✓		
177	Granier Justine déléguée de St-Laurent-de-Muret			✓✓✓		
178	Gras Auguste délégué du Four-de-Peyre.			✓✓✓		
179	Gras Hilarion délégué d'Aumoret			✓✓✓		
180	Gras J. Baptiste délégué de la Chaze.			✓✓✓		
180						

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Galière, maire délégué du Mas d'Orcières.		✓			
182	Galtier, adjoint délégué de Veyriès.		✓			
183	Gilles Auguste délégué de Altier.		✓			
184	Gomy Antoine délégué de Nacelles.		✓			
185	Grousset Rémy délégué de Cultures.		✓			
186	Grousset Ernest délégué du Chastel-Noavel.		✓			
187	Guillot délégué de St-Hély d'Apcar.		✓			
188	Guin Jeanne déléguée de St-Julien d'Apcar.		✓			
189	Guérin Alphonse délégué de St-Hilaire-les-Français		✓			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 189 électeurs.

A Mende, le 28 novembre 1901

Le Préfet,

Chez

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent quatre-vingt-neuf émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Wuy

Les Scrutateurs,

*D. D. A. A. J. Gabry
M. Vauvillers et Blanck
A. Ratier*

DÉPARTEMENT

de la Savoie

Annex N° 2

MODÈLE N° 4.

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902.

ELECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
1	Abrial Régis	Délégué - Magizin	Fournier Louis	
2	Abovkin Philyppe	Délégué - Langagne	Pauderigne J. - Bresson J. - Soulot	
3	Abouling, maire	Délégué - Grandmire	Crébuchon Gilles	
4	Aguillon Albert	Délégué - Pissot	Cordres Camille	
5	Agrinier Eugène	Délégué - Tressins de Fourques	Julien Fages	
6	Albaric Ernest	Délégué - St. Maurice de Vintalau	Velay Ernest	
7	Albaret Benjamin	Délégué - auxiliaire	Alta Jean	
8	Albaret Camille	Délégué - albaret Ste Marie	Gourdon J. M. J.	
9	Aldebert Louis	Délégué - St. Pierre de Tragone	Yoie Justin	
10	Almeidas	consulles d'arrond. - Villefranche		
11	Alhors cyprien	Délégué - St. Albars Pauliac Pivat		
12	Almeidas Etienne	Délégué - Martel	Robert Augustin	
13	Alle Martin	Délégué - Estables	Viala Louis	
14	Arnal Jean	Délégué - Gabrias	Rousset	
15	Argers Auguste	Délégué - malgini della	Euzet Désiré	
16	Aujoulat alphonse	Délégué - Chaylaud Léonide	Pelpacuer Joseph	
17	Ausset	consulles générales		
18	Arnal	Délégué - le Arnalini	André François	
19	Araudunier maire	Délégué - Larolatgen	Veyret, instituteur	
20	Arèsque Hippolyte	Délégué - le Pouyade	Eapeyre Paul	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
21	Aresque Emile	délégué - Meynus	Poudre Louis	
22	Aymal	consilier d'arrondissement		
23	Badraneux J. B.	délégué - St Georges G. Léjard	Roujon Clément	
24	Baffie prudencis	délégué - Prudencis	Ginetière adjoint	
25	Balmadieu Brinck	délégué - Chirac	Bessière Etienne	
26	Balmelle marie	délégué - Mante	Bonaparte - Cazet	
27	Balmelles prudencis	délégué - Langagne	Baudouine J. Bresson ostalo	
28	Baudem allens	délégué - Polbes	Cical Florentin	
29	Bauvandun tenuis	délégué - St Denis	Durand Jean	
30	Bauvandun	consilier général		
31	Barres J. B.	délégué - St Laurent de teynis	Hagnes Yves	
32	Basclé augustinus	délégué - Basclé	Kasel Auguste	
33	Bastide tenuis	délégué - Ste Croix	Boudou Scipion	
34	Bataille prudencis	délégué - Martel	Robert Augustin	
35	Bastide Jean	délégué - Scenies	Catalas Etienne	
36	Bayle odilus	délégué - St Jean la fauillouse	Astuc Louis	
37	Bayles	consilier d'arrondis. t		
38	Beaud J. Pierre	délégué - Chaudron	Chahoudes Victoria	
39	Béginot Emile	délégué - Langagne	Poudevigne J. Bresson D.	
40	Belot Prosper	délégué - Hermaux	Rodier Antoine	
41	Bénézet primit	délégué - Bera	Chassang Benjamin	
42	Benoit Basile	délégué - Vassan	Bouet grste	
43	Benoit alphonse	délégué - St G de Calberte	Chantegrel Emile	
44	Blanc Basile	délégué - Chauvet	Gourret Martin	
45	Blanc, emaine	délégué - Guérinchies	Pithon Jean Bapt	
46	Blanguet Hippolyte	délégué - Serrevalle	Ramadier Paul	
47	Bainal auguste	délégué - Bremaux	Vincent Henri	
48	Bainal Pierre fils	délégué - St hélène	Binay Augt dit Baraudoy	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
50	Baissamade Anton	Délégué - Auxillat Ma Jean		
50	Baissamade J. B.	Délégué - St. Calvinte Galle Etienne		
51	Baissiere Léonie	Délégué - ^{de Leyne} Paul de miremont Roux Adrien		M. Baissamade n'a pas pu prendre part au vote
52	Baumal J. B.	Délégué - Guarejols de Gabrun - Julien Camille		
53	Bonne	Consulier Vannaud		
54	Bon adjoint	Délégué - Mende Bonnafous et Buzet		
55	Bonnet Jean	Délégué - Chastelain Guérin Théodore		
56	Bonnet de Pailloux Joseph	Délégué - Guarejols de Gabrun - Julien Camille		M. Bonnet de Pailloux a fait connaître qu'il ne pouvait se rendre à l'heure de 6 h 30, car de Gabrun a été cancégué le 3 x 10
57	Bonivé Jeanne	Délégué - Maisse Almoris Gaston		
58	Bonnet Louis	Délégué - Langagne Poudevigne Paul - Bresson Oswald		
59	Bonnet adjoint	Délégué - Liniépise Bresson Albert		
60	Bonval Jean	Délégué - Chastelain Gervais Jean Baptiste		
61	Bonnel Cosimino	Délégué - Chardine Chapital Jr Paris		
62	Bosc Paul	Délégué - Tissagnet Pages - amans		
63	Bouraud François	Délégué - Aubryne forain Astuc Paulin		
64	Boutet Ernest	Délégué - Jarvel Chalier Pierre Jean		
65	Bousquet	Consulier Vannaud		
66	Boutin	Délégué - Flouar Bernard Léon		
67	Boutin J. B.	Délégué - Hawken Pages frère		
68	Baudoin Hippolyte	Délégué - St. Laurent de Atges Eustache		
69	Bousquet Jacques	Délégué - ^{Créole} Bardouez Bro Antoine		
70	Bayer	Consulier Grimal		
71	Bayer	Consulier Grimal (grandeur)		
72	Bayer astoine	Délégué - Munde Bonnafous et Buzet		
73	Bayer Ferdinand	Délégué - Langagne Poudriigne J. Bresson O.		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
74	Buyere Auguste	Délégué - Euvres	Joubert Chophile	
75	Breschet Amarie	Délégué - St Jérémie	Charrière Auguste Pirot	
76	Bresson Brasile	Délégué - La Louvière	Baffie Jean Baptiste	
77	Bres	Conseiller d'arrondissement		
78	Bries alleus	Délégué - Baume	Lauriol Hippolyte	
79	Buffière audomine	Délégué - St alleus	Pauthier Privat	
80	Brun Pauline	Délégué - Bussières	Raporte Casimir	
81	Buisson Cyprien	Délégué - Bleyaud	Reymond Pierre	
82	Castanier Lauri	Délégué - Annoux	Eauvert	
83	Castanier Laurent	Délégué - Bir. maries	Boudou Privat	
84	Causse Durand	Délégué - Villard	Malassagne Célestin	
85	Causse Jules	Délégué - Meymieux	Poudre Louis	
86	Cavrière Jules	Délégué - St Anne de Salans	Montaloux Yurtin	
87	Cavrière	Délégué - Flavans	Bernard Léon	
88	Cavalier Ernest	Délégué - Gabiniac	Cavalier Paul	
89	Cibélien Baptiste	Délégué - Les	Dubois Joseph	
90	Chabalier Frédéric	Délégué - St Jean la Jonction	Astuc Louis	
91	Chabert Friederic	Délégué - St Laurent de Leyme	Michel Yvonne	
92	Chabert Jean	Délégué - St Etienne de Toldy	Hely Paul	
93	Chabert J. Baptiste	Délégué - St Sauveur de Leyme	Michel Yvonne	
94	Chabot Etienne	Délégué - La Louvière	Baffie Mme B ^e	
95	Chabret J. Baptiste	Délégué - Immens	Lichet Emile	M. Chabret ne pourraient se présenter M. Bichet a été nommé -
96	Chalridian Pierre	Délégué - Cubinettes	Gilles François	
97	Chastal Auguste	Délégué - Boloiges	Bergogne Antoine	
98	Chaudès André J. Pierre	Délégué - Villafond	Chabaud Hippolyte	

NÚMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
99	Charnière Pierre	Délégué - partout	Chauhou Eon	
100	Chassang Amain	Délégué - aux environs de Veynes	Chauvet Adrien	
101	Chauvand Auguste	Délégué - Guaudin	Cebuchot Jules	
102	Chauvet Henri	Délégué - page suivante	Bout Pierre Jean	
103	Cherabier	Conseiller général		
104	Cherabier Ernest	Délégué - Dieulefit	Blanquet Jules	
105	Cherabier Sylva	Délégué - Bagnols les Bains	Renaud Théophile	
106	Chivat Emmanuël	Délégué - Chambon	Garnaud André	
107	Clarel Amain	Délégué - Lure	Dubois Joseph	
108	Clarel adjoint	Délégué - St Jean de Cil Bourgade François		
109	Cugulniques Raymond	Délégué - Teyssières Fages - Amans		
110	Cuntrie Jean Noé	Délégué - Cambout	Michel Louis	
111	Cuntrie J. Léon	Délégué - St Remy de Provence	Sapout Pierre	
112	Commandré Léon	Délégué - Mende	Bonnefoas et Cochet	
113	Constantin - Coys	Conseiller général		
114	Constantin Amain	Délégué - Cassagnas	Molines Jules	
115	Condon Emanuel	Délégué - Lojs	Condon Eugène	
116	Constans Benjamin	Délégué - Le Crès	Serpentier Antoine	
117	Corbiere Jules	Délégué - St Hilaire & Lure	Lange Abel, instituteur	
118	Coudesse	Conseiller général		
119	Coudesse	Conseiller général		
120	Coudesse	Conseiller général		
121	Coudesse Charles	Délégué - Drôme	Bessière Etienne	
122	Crespin Charles	Délégué - Manduel	Telat Joseph	
123	Cruzat adjoint	Délégué - Drôme	Brunet Jean	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
124	Cruizos	Délégué - prétors	Girardière adjoint	
125	Dalle J. Emile	Délégué - Ste Albane des Pyr.	Dalle Etienne	
126	Daudé	Député		
127	de Pennis	Délégué - curé	Corriquer Philippe	
128	de Chambres	Député		
129	de Chauvel	Délégué - la Celle	Cruchesse	
130	de Cusac	Délégué - Lourdes	Catalan Etienne	
131	de Tlers	Conseiller général		
132	de Tramund	Délégué - curé	Foulongne Urbain	
133	Dejean Michel	Délégué - Nasbinals	Bergounhou Alphonse	
134	de Vogaert	Conseiller général		
135	des Molles	Conseiller général		
136	de Las cases	Délégué - Prunayols	Castanier Joseph	
137	Delmas adjoint	Délégué - Quercet	Blanquet Juste	
138	Delmas auguste	Délégué - St Laurent d'pt	Durand Théophile	
139	de Lescure	Délégué - St Denis	Durand Jean	
140	de Lamajarie	Délégué - curé	Paulet Victor	
141	de Limairac Camille	Délégué - curé	— id. —	
142	de Ligean curé	Délégué - chanoine	Négron Martin	
143	Delpont J. Et	Délégué - St Laurent de curé	Calaurier Maurice	
144	Deltour Billanouis	Délégué - Solles	Deltour Prosper	
145	de Maré Louis	Délégué - Senteuil	Ramadier Paul	
146	de Prades	Délégué - Puyjar	Outhie Antoine	
147	Domingo Jean	Délégué - Grandvals	Vaissade Auguste	
148	Domeizel Juapolo	Délégué - Ste Enimie	Tourquier Joseph	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
149	Dubuis Blasie	Délégué - Quelles	Benoit Auguste	
150	Dumas Louis	Délégué - Laurijols	Le Taburet - Julien Camille	
151	Dumaud Joseph Pérat	Délégué - Prades	Solanet Achille	
152	Elzière Michel Eugène	Délégué - St André de Clugny	Arnal Léon	
153	Enjebin Jean	Délégué - Le Château de Clugny	Michel François	
154	Etienne Alphonse	Délégué - Pamiers	Eaget Paul	
155	Fabre André	Délégué - Beaucaire	Audré Camille	
156	Fages Abel	Délégué - St Saturnin	Castan Jean François	
157	Faret Paul	Counillier Raymond		
158	Farier	Counillier Gérard		
159	Fayet Pauline	Délégué - Bourgues	Dumaud Basile	
160	Felgerelle Auguste	Délégué - Colles de Duz	Nicolas Gédéon	
161	Fernand Camille	Délégué - Bézian	Veyrennes Pierre	
162	Fernand Paul	Délégué - St André capcirge	Gallier Alphonse	
163	Ferrier Camille	Délégué - Laurijols	Vitrolle Jean Pierre	
164	Folebs Louis	Délégué - Cubières	Pous Pierre	
165	Forestier	Counillier Gérard		
166	Tauvinier Paul	Délégué - Chauvet	Grousset Martin	
167	Truisse Bévéophile	Délégué - Alphonse de Montal	Gibert Jean	
168	Tolebs	Délégué - Mende	Bonnafous et Eaget	
169	Toutugne Jules	Délégué - La Garde	Dumas Antoine	
170	Forestier J. Antoine	Délégué - La Garde	Dumas Antoine	
171	Gaillard Denis	Délégué - Guizerix	Gaillard Etienne	
172	Galin Victor	Délégué - Bessons	Poulakos Pierre	
173	Gazagne Camille	Délégué - St Pierre de Margaud	Yoie Justin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
174	Général J. Baptiste Délégué - Buijse	Duthu Antoine		
175	Gibert Louis	Délégué - St Martin de Lambœuf	Védrat Gravé	
176	Gutty Jules	Délégué - Nasiniols	Bergounhouz Sophie	
177	Gramier Justin	Délégué - St Lannion ^{et} Amours	Calaquier Maurice	
178	Gras Auguste	Délégué - Jan de Leyte	Breschet P ^r e	
179	Gras Heilamus	Délégué - Amours	Laurent	
180	Gras J. Baptiste	Délégué - le Chaze	Renuire Jeanne	
181	Galière Amans	Délégué - mas Vareine	Peytavin Jeanne	
182	Galière adj ^t	Délégué - Feuam	Eckien	
183	Gilles Auguste	Délégué - Alber	Pault Jeanne	
184	Gouy Antoine	Délégué - Narbonne	Bouet Jeanne	
185	Grusset Henry	Délégué - Couthures	Jammes Urbain	
186	Grusset Amans	Délégué - Chastelmaurel	Gervais Jean Bapt ^e	
187	Guillot	Délégué - St Clément d'Apremont	Chartaud Joseph	
188	Guin Gustave	Délégué - St Julian Narbonne	Guitard Albert	
189	Quérin Alphonse	Délégué - St Etienne Vallée f ^e	Rodier Alfred	
190	Hébrard J. Baptiste	Délégué - Corlavedo	Veillecourt Emile	
191	Hermet alexandrine	Délégué - Buisson	Capote Camille	
192	Hermet Camille	Délégué - Poujoljols	Castanier Joseph	
193	Hoskin Henry	Délégué - Maurijols	de Fabrum - Julien Camille	
194	Hugon Chevrolais	Délégué - prairies de Soyette	Sivin Frédéric	
195	Hugon (Emmeline)	Délégué - St Paul de Pou	Chabrol	
196	Hugon Anna	Délégué - St Martin de Layenne	Rauzier Eugène	
197	Hubac Jules	Délégué - Gourjines	Pagès Félix	
198	Hawes Eugène	Délégué - Bureaux	Blanquet Julien	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
199	Hubert J. Baptiste	Délégué - Environs	Mars Antoine	
200	Jacques Félix	Délégué - Laral de Caen	Viby	
201	Jaffuel	Cousinier Gérard		
202	Jaffuel J. Baptiste	Délégué - Ribemont	Léchit Frédéric	
203	Jean J. Baptiste	Délégué - Villers	Chibaud Hippolyte	
204	Jaudranc	Réputé		
205	Joly	Cousinier Gérard		
206	Joudranc	Délégué - Flavigny	Bernard Louis	
207	Joudranc Louis	Délégué - St Symphorien	Dumas André	
208	Jurguet Amélie	Délégué. St Germain du Bois	Bourgade François	
209	Jurguet Sylvain	Délégué - Solles	Mansillon Louis	
210	Labarthe	Délégué - Caubon	Sanson	
211	Lafont Baptiste	Délégué. St Barbe de Montaméry	Raport Pierre	
212	Laget	Cousinier Gérard		
213	Laget Olivier	Délégué - Meymies	Poudre Louis	
214	Labandeau Daniel	Délégué - Chambon	Garnaud André	
215	Lamarets	Cousinier Gérard		
216	Languier Emile	Délégué - Collet de Seze	Nicolas Géron	
217	Laval Louis	Délégué - St Martin de Baz	Verdier Gérard	
218	Larinie	Délégué - Tronche	Bonnefons et Garet	
219	Libaurel Amans	Délégué. St Bonyale	Pautet Victor	
220	Lorjat Pierre	Délégué - Blanquetaud	Kanel Auguste	
221	Loubat Félix	Délégué - allemand	Gourdon Jean B ^e	
222	Lagne Auguste	Délégué - Bains	Ciélon Yves B ^e	
223	Malafosse	Cousinier Gérard		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
224	Malafosse Casimia	Déléguée - St Chely du Lauzun	Robert Fortuné	
36	Malafosse Justine	Déléguée - Gruzac	Cogoluegues Claude	
226	Malarieille Antoine	Déléguée - Auguera de L.	Marcon Jean Pierre	sa. malarieille n'a pas pu prendre part au scrutin
227	Malet Pierre	Déléguée - Julhaiges	Alaret Barthélémy	
228	Manvél Maurice	Déléguée - Pampelonne	Eaget Paul	
229	Marien	Conseiller d'arrond.		
230	Marien Albert	Déléguée - St Guérin de Cé	Chauvel Eustache	
231	Martin	Conseiller d'arrond.		
232	Martin François	Déléguée - Lamijols	Vitrolles Jean Pierre	
233	Martin Adrien	Déléguée - Quibls	Benoit Auguste	
234	Marty	Déléguée - Febran	Chéron	
235	Massadour	Déléguée - La Commingue	Portal	
48	Massaguin J. Baptiste	Déléguée - St Pujol Vallongas	Astier Jules	
236	Mattieu J. Pierre	Déléguée - St Léger du M.	Couzery Braine	
237	Mauriel Augustin	Déléguée - la chaze	Remire Yvette	
238	Maurin	Conseiller d'arrond.		
239	Maurin J. B.	Déléguée - Allens	Maurin Etienne	
240	Maurin Marie	Déléguée - St Julian de C.	Roustan Joseph	
241	Maurin Antoine	Déléguée - Delmas	Fabre Jean	
242	Masson Etienne	Déléguée - Barns	Molinier, C ^{me} m ^{me}	
243	Mendras Paul	Déléguée - Lamijols	de Fabre - Julie Camille	
244	Meynadier Anne	Déléguée - Molozan	Hours Paul	
245	Meyrand Auguste	Déléguée - Chaudeyrac	Pachoudet Victorin	
246	Meyrueix Berthe	Déléguée - Bédunes	Sacunhe Camille	
247	Michel Camille	Déléguée - St Puyrat de Vallongas	Pelat Ferdinand	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
60	Molherac Laurant	Délégué - Baudens	Duvand - Bielle	
269	Montrivis Jeanne	Délégué - Guionnet de Loyau	Sirvin Frédéric	
270	Monestier Jean	Délégué - Sévastien		
271	Monestier Jeanne	Conseiller général		
272	Monestier Albert	Délégué - Baudens	André Camille	
273	Montamier Ebéyphib	Délégué - canonne	Stéger Auguste	
274	Moucheils	Conseiller général		
275	Moufjat Canini	Délégué - St Gal	Maurel Adrien	
276	Moulin adjt	Délégué - St Eulalie	Moulin Jules	
277	Moulin adjt	Délégué - Munde	Bonfous et Cugat	
278	Moune alexandre	Délégué - Lambies	Moulin Jules	
279	Muret Pierre	Délégué - Guenols	Cichet Emile	
280	Nauton Jacques	Délégué - St Léonard	Dumas Adrien	
281	Neige J. françois	Délégué - St Bonne de Chineas	Bessière Jean	
282	Nuguet	Délégué - Munde	Roumfoos - Cugat	
283	Odoul J. Baptiste	Délégué - Chambonnes	Chalvet Pierre Jean	
284	Odoul Paul J. Baptiste	Délégué - Bacun	Grije Pierre	
285	Odoul Jean	Délégué - alleves le central	Gibert Jean	
286	Oziel Pierre	Délégué - Charnierais	Poudevigne Pierre	
287	Ollier Alexis	Délégué - Mauvejols	De Fabrun - Julian Camille	
288	Orbros Pierre Jean	Délégué - St Denys du Four	Astiac Jacques	
289	Osty Jusyols	Délégué - Renclos de Junes	Balej Jules	
290	Pages Marie	Délégué - Malbreyan	Bout Jean	
291	Pages Marie	Délégué - Ribemont	Cichet Frédéric	
292	Paradot Guillame	Délégué - St Etienne	Pourquier Joseph	
293	Panguel alleau	Délégué - Hawes	Pages Marius	
84				

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
274	Pascal Amain	Délégué - Salle Parmentier	Chabrol Fernand	
275	Pascal Louis Auguste	Délégué - Massiac	Ameras Gaston	
276	Pascal adjoint	Délégué - Cassagnac	Molines Jules	
277	Pautet Elvire	Délégué - St Privat de T.	Pelat Ferdinand	
278	Paulin Joseph	Délégué - Gramont	Crébucqor Gilles	
279	Paulhan Baptiste	Délégué - Loubert	Bros Pierre	
280	Pelatam	Délégué - La Camargue	Portal	
281	Pelujas Amain	Délégué - Pannehaux	Balme Jules	
282	Persegol Amain	Délégué - La Maline	Andre' Francois	
283	Philips Auguste	Délégué - St Etienne des valles	Mely Paul	
284	Pierreveder Alfred	Délégué - St Etienne Valles fse	Rodier Alfred	
96	Platon	Conseiller communal		
285	Platon Alfred	Délégué - Fialas	Chapon Emile	
286	Ponsard	Conseiller communal		
287	Ponsamaille Emile	Délégué - Fage St Julian	Charbonnier Valentin	
288	Portal Auguste	Délégué - Jarols	Chabot Pierre Jean	
289	Portal Joseph	Délégué - Rimeize	Bouchardon Auguste	
290	Portalier	Conseiller communal		
291	Portalier Boucane	Délégué - Larol du Barou	Viby	
292	Pouget Justini	Délégué - St Etienne des Cupins	Caussigne Ernest	
293	Poueguier Raymond	Délégué - Massaguel	Tabiron Casimir	
294	Pradelle J. Bte	Délégué - St Léger du M.	Loucery Arene	
295	Prat Adrien	Délégué - Remoulis Sainte	Valette Etienne	
296	Prat Jean-Baptiste	Délégué - Paulhan	Buffière Félix	
297	Purat Jean-Baptiste	Délégué - Chastanet	Guérin Theodore	
298	Purat Pierre	Délégué - Chastanet		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
299	Quet adjoint	Délégué - mas d'arieus	Peytavin J. P. A.	
300	Ramadier Adrien	Délégué - St chely d'apeyre	Chartaud Joseph	
301	Ramadier Léon	Délégué - St chely d'apeyre	Chartaud Joseph	
302	Ramond François	Délégué - auzende de la	Marcou Jean Pierre	
303	Rebaud Louis	Délégué - Culvies	Tous Pierre	
304	Renise J. Luis Coim	Délégué - St Léger de Peyre	Osty Pierre Louis	
305	Renuard J. Louis	Délégué - Badassens	Bros Antoine	
306	Ressource Pierre ant	Délégué - St Léger de Peyre	Osty Pierre Louis	
307	Reuillon Jean	Délégué - Langogne	Poujol Jean Bresson	
308	Reversat	Conseiller D'annand St Germain du Lac		
309	Reversat Emile	Conseiller D'annand (successeur)		
310	Reversat Charles	Conseiller D'annand (successeur)		
311	Reversat Amain	Délégué - La Camargue	Portal	
312	Reversat J. Louis	Délégué - Tard de Peyre	Breschet Pierre	
313	Ricard	Conseiller Général		
314	Ricard Pierre Jean	Délégué - Fage M.	Bout Preyn	
315	Ricard Louis	Délégué - St Jubin du L.	Roustan Joseph	
316	Robert alphonse	Délégué - St chely du lac	Robert Fortune	
317	Robert Pierre	Délégué - Filladiers	Bayle Pierre Jean	
318	Rouchy Joseph	Délégué - mauryols	de Fabrun - Julien Cailla	
319	Rouffiac	Conseiller Général		
320	Rouvière	Conseiller Général		
321	Rouvière	Conseiller D'annand		
322	Rouvière Louis	Délégué - Tospagnac	Fages - Marin	
323	Roux	Conseiller Général		
324	Roux Jean B.	Délégué - Pérenchelis	Pithon Jean Bapt	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
321	Raux fernand	Délégué - Brossaels	Géminal Hélie	
324	Rauzet Philippe	Délégué - St Omer au Bam	Solanet Alphonse	
327	Rauzet francois	Délégué - St Georges de Léryas	Roujou Clement	
328	Sadoulé J. Pivin	Délégué - St Jean châtaigne	Souchon Fortune	
329	Sagnet Antoine	Délégué - Henraux	Rodier Antoine	
330	Salques adrien	Délégué - St Pernie brioux	Brun Louis	
331	Salles Pivin	Délégué - St amans	Brouillet Etienne	remplacé par Brunellet
332	Sallat Pivin antk	Délégué - Marabot	Champsagne Alexandre	
144	Savary	Cousillier d'annandt		
334	Savary Joseph	Délégué - Deaux	Seguin Laver Camille	
335	Second	Délégué - Grinde	Bonnefons et Buzet	
336	Seguy Jean	Délégué - Tralbae	Taran Paulin	
337	St Léger Hippolyte	Délégué - Estables	Vial Adrien	
338	Sinegire	Conseiller Général		
339	Sauvion Joseph	Délégué - Ennajols	de Fabrur - Julian Camille	
340	Soulisse Pivin	Délégué - Guizac	Cogoluegues Claude	
341	Sauvion Jean	Suppléant - Planchamps		
342	Sauvion Ernest	Délégué - Buhelles	Rauc Bapté	remplacé M. Barrot qui ne pas répondre à la question
343	Sauvion Barthélémy	Délégué - Balsièges	Bergogne Antoine	
344	Souffrin	Cousillier d'annandt		
345	Calansier	Cousillier d'annandt		
346	Calansier Jules	Délégué - montredat	Pelat Jean Bé	
347	Calansier Paul	Délégué - maurejols	de Fabrur - Julian Camille	
348	Caudier	Cousillier Général		
140	Caudier Pivin	Délégué - Debreyat	Buisson Jean	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
161	Calusse Baptiste	Délégué - St Julian des Pants	Lacombe Cloris	
351	Cerrat Jean prieurie	Délégué - St Michel de Leize	Pelorce Eudore Prosper	remplacé par M. Pelorce
352	Cherand Prosper	Délégué - Bessans	Paulatou Pierre	
353	Cribet	Conseiller général		
354	Cribet Jeanne	Délégué - St Paul du Pau	Astuc Jacques	
355	Criulon Appolin	Délégué - Remoulis Vauclus	Valette Etienne	
356	Crineal Hippolyte	Délégué - St Albin	Paulhae Privat	
168	Crouzel	Conseiller d'arrond.		
368	Cuffey Lymne Antoine	Délégué - Chaudieu	Mallet Jean	
369	Cuffey Louis	Délégué - Ste Cuire	Boudou Scipion	
360	Cure Armand	Délégué - Baume	Lauriol Hippolyte	
361	Galadieu Duriv	Délégué - Malzieu Vaucou	Astuc Paulin	
362	Valentino	Conseiller d'arrond.		
363	Valette Elie	Délégué - Lanties	Moulin Guste	
364	Foly prieurie	Délégué - Leuize	Boucharini Auguste	
365	Folz Jean	Délégué - Tialas	Chapou Emile	M. Folz ne peut pas être en robe - remplace par M. Chapou
366	Falgatiers	Délégué - Annecy	Boudet Sojout	
367	Felay Hippolyte	Délégué - Pont de montreuil	Roux Adrien	
+ 368	Ferdelhan Juste	Délégué - St André de Lauze	Younan Absalon	remplacé par M. Younan
180	Feyret Joseph	Délégué - Puyrefeuze	Bresson Albert	
370	Feyret Gédéon	Délégué - St flour de Mézenc	Berthebot Louis	
371	Feyrune J. Baptiste	Délégué - Allier	Paulot Guste	
372	Feyrune J. Baptiste	Délégué - Allier	Maurin Etienne	
373	Tialas Jacques	Délégué - Cumes	Joubert Théophile	
374	Tialle Léon	Délégué - Puylaurent	Vialle Cyrien	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
375	Tidal Emile	Délégué - Rozier	Curvelier Frédéric	
376	Kielzefz Jules	Délégué - Bédane	Lamuchet Camille	
377	Tigier Pierre	Délégué - Malgreville	Euget Désiré	
378	Tigier J. Baptiste	Délégué - St Pierre le Jeune	Brun Louis	
379	Trincens	Conseiller Général		
380	Trincens Pierre	Délégué - Chassagnac	Poudreigne Pierre	
381	Rambaud Joseph	Délégué - St Paul le Jeune	Chastanier François	Délégués n° 381 et 382 avaient été nommés pour remplir en conseil de l'arrondissement du 26 juillet. Ils ont été remplacés le 29 juillet.
382	Portat Antonin	Délégué - St Paul le Jeune	Chastanier François	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A *Mende*, le *28 novembre 1901.*
Le Préfet
L.V.P.

DÉPARTEMENT

de la Lozère

Annexe N° 1

MODÈLE N° 3.

ANNEXE

à la circulaire
du 22 novembre 1902.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Mende	Balmelle	accepté	Bonnefons	accepté	
	Second	accepté	Guyot	accepté	
	Tolosane	accepté			
	Mulin	accepté			
	Sarriac	accepté			
	Comandré	accepté			
	Beyez	accepté			
	Bon	accepté			
	Vauquel	accepté			
Balsièges	Chastel Auguste	accepté	Bergagne André	accepté	
	Souchon Barthélémy	accepté			
St. Privat	Libourel Jeanne	accepté	Pantet Justine	accepté	
St. Etienne du Désert	Chabert Jean	accepté	Mély Paul	accepté	
	Philippe Auguste	accepté			
Lamijols	Terrin Adrien	accepté	Scholle J. Louis	accepté	
	Martin François	accepté			
Briveux	Borial Auguste	accepté	Vincent Henri	accepté	
Badaroux	Bousquet Jules	accepté	Bres Antoine	accepté	
	Bonvand J. Louis	accepté			
Plaunce	Maurin Antoine	accepté	Sabre Jean	accepté	
Le Bovin	Masson Etienne	accepté	Molinier Camille	accepté	
	agt			refusé	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chastel auruel	Bonnal Jean accepté Grusset Ernest accepté		Gourais J. B. ^e accepté		
St amans	Salles Pierre accepté		Brunillet Etienne accepté		
Estables	St Liger Hippolyte accepté alle Camille accepté		Failla Adrien accepté		
La Villedieu	Dubout Pierre accepté		Bray le Pierre Jean accepté		
St Denis	de Liseux accepté		Guinand Jean accepté		
	Barnaudon Firmin accepté				
Les Lambres	Falette Elie accepté		Maubri J. B. ^e accepté		
	Yonne alexandre accepté				
St gal	Hautgat cassin accepté		manvel adrien accepté		
Libennes	Pagès Pierre accepté		Cicbit fusain accepté		
	Jaffrelot J. B. ^e accepté				
Lachamps	Turquier J. cantine accepté		Ammas Antonin accepté		
	Fontugne julien accepté				
Sorrières	de Cossac accepté		Catalan Etienne accepté		
	Bastide Jean accepté				
Rientant	Hawes Eugène accepté		Blanguet julien accepté		
	Delmas adjoint accepté				
	Obératier Ernest accepté				
Grandmire	Paulin Zampols accepté		Crébucbon Gilles accepté		
	Abaudin marie accepté				
	Chauvaud auguste accepté				
St columbe d'auroux	Eujelin Jean accepté		Amibel françois accepté		
Laval atgen	Granetierre marie accepté		Teyuet instituteur accepté		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Bonnet d'Anvaux	Coule J. Pierre maire	accepté	Lafont Louis	accepté	
	Lafont Baptiste	accepté			
Le Chambon	Chirat Jeanne	accepté	Garraud André	accepté	
	Sabaudès Raul	accepté			
St Symphorien	Vauton Jacques	accepté	Dumas administrateur	accepté	
	Tauveran Louis	accepté			
St Paul le Jeud	Rambaud Joseph	accepté	Chaudanne Paul	refusé	participation électorale élevée au niveau de l'arrondissement et participation élevée au niveau de l'arrondissement id -
	Portet Antoine	accepté			
La Panouse	Chalail Etienne	accepté	Baffie J. B.	accepté	
	Bresson Boile	accepté			
Chateauneuf	Bonnet Léon	accepté	Quirin Sébastien	accepté	
	Puriat Pierre	accepté			
Avyane de Randan	Malarieille Antonin	accepté	Marcon J. Pierre	accepté	
	Ramond François	accepté			
St Sauveur de Génouix	Gelmas Auguste	accepté	Garraud Charles	accepté	
St Jean la Fouillouse	Chabalier Victor	accepté	Astane Louis	accepté	
	Bayle Adrien	accepté			
Perrières	Bonnet administrateur	accepté	Bresson Albert	accepté	
	Veyret Joseph	accepté			
Chaudenayrac	Beaud J. Pierre	accepté	Sabaudès futur	accepté	
	Mayrand Auguste	accepté			
Montbel	Bataille François	accepté	Robert Augustin	accepté	
	Almeras Etienne	accepté			
Lambert	Paulian Baptiste	accepté	Bres Pierre	accepté	
Cheyraud l'Erige	Aujantat Adolphe	accepté	Palpailler Joseph	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
L'angogne	Barnet Louis Béguinot Ernest Beyer Ferdinand Bevillon Jean Balmelle François Abaulin Philippe	accepté accepté accepté accepté accepté accepté	Pauderigne Joseph Bresson Oswald Pavlet Victor	accepté accepté accepté	
Amiaux	a. Lemaire Camille	accepté	Pavlet Victor	accepté	
Toutanes	de Lamajone Gérard	accepté	Chauvin Léon	accepté	
Kaussac	Charrère Pierre	accepté	Chauvin Léon	accepté	
Rueches	Gony Antoine	accepté	Bonet J. Baptiste	accepté	
Chastanier	Benot Berthe	accepté	Benot Auguste	accepté	
St Flour de Nauviale	Martin Adolphe	accepté	Benot Auguste	accepté	
Lix	Aubois Blaise	accepté			
Killefourt	de Ligoté Marie	accepté	Veyron Martin	accepté	
Standré Capcize	Teyrel Gédéon	accepté	Berthet Louis	accepté	
Balmelles	Clarel Marie	accepté	Inkais Joseph	accepté	
Rambezans	Cébelieu Baptiste	accepté			
St Jean Chazorne	Chaudes André	accepté	Echibaud Hippolyte	accepté	
Préenchères	Jean Jean Baptiste	accepté			
	Sauvageon Jeanne	accepté			
	Barrot Félicie	,	Sauvageon Jean	accepté	au Bonnat n'a pas répondu à la réunion
	Sauvageon J. Louise	accepté	Sauvageon Fortuné	accepté	
	Blanc Marie	accepté	Pitton J. O. ^{abst.}	accepté	
	Paux J. Baptiste	accepté			11 paroisses refusées pour accepter le 19 juillet

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Puy laumont	Tialle Léon	accepté	Tialle Gypain	accepté	
Pauvresesses	Peloyas Amarie	accepté	Balme Jules	accepté	
Coubiet	Comte Jeanne	accepté	Michel Louis	accepté	
athie	Gilles Auguste <small>Amarie</small>	accepté	Pautet J. B. ^e	accepté	
	Reymond J. B. ^e <small>adj.</small>	accepté			
Bleymard	Buisson Gypain	accepté	Reymond Pierre	accepté	
	Ferrand Amarie	accepté			
Cubières	Revol Louis	accepté	Pons Pierre	accepté	
	Tolbecq Louis	accepté			
Cubiettes	Chabridan Pierre	accepté	Gilles Franck	accepté	
Chassérades	Azul Pierre	accepté	Pauderigou Pierre	accepté	
	Tenent Pierre	accepté			
St pélal & albages	Masségur J. B. ^e	accepté	Castier Jules	accepté	
Belvezet	Tardieu Pierre	accepté	Buisson Jean	accepté	
Allane	Reymond J. B. ^e	accepté	Maurin Etienne	accepté	
	Maurin J. B. ^e <small>Amarie</small>	accepté			
Chadeneix	Boniel Casimir	accepté	Chastal J. Pierre	accepté	
St Hélène	Bovial Pierre fils	accepté	Buisson Auguste	accepté	
	<small>est Baudouin</small>				
Beagnols les Brains	Cherrier Sylvie	accepté	Pereyrol Chaptal	accepté	
St Julien du bouvet	Maurin Amarie	accepté	Roustan Jules	accepté	
	Richard Louis adj.	accepté			
Mas d'oreières	Galière Amarie	accepté	Peytarin J. B. ^e	accepté	
	Guet adj. niz	accepté			

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Maurjols	Barnet Joseph Mendras Paul Balansier Paul Ollier Alexis Rouelley Joseph Hastin Louis Gumaz Louis Saubion Joseph Bonnal J. B. ^e	accepté accepté accepté accepté accepté accepté accepté accepté accepté	De Gabrun Louis Tubert Camille	accepté accepté	
Archeras	de Tramond Louis	accepté	Tautoune Urbain		
S ^t Laurent de la Salvetat	Gelmat J. B. ^e	accepté	Calanquier Jeanne	accepté	
	Gramin Justin	accepté			
Le Buisson	Brun Pauline	accepté	Leparte Camille	accepté	
	Hornet Alexandre	accepté			
Beauzelle de Fumas	Osty Joseph	accepté	Balay J. B. ^e	accepté	
S ^t Léger de Digne	Renise Jeanne	accepté	Osty Louis Louis	accepté	
	Ressache Louis	accepté			
Montredas	Crespin Charles	accepté	Pelat J. B. ^e	accepté	
	Calanquier Jules	accepté			
Gabriac	Arnal Jean	accepté	Raussel	accepté	
Guizies	Gaillard Henry	accepté	Gaillard Etienne	accepté	
Palbez	Baudouin Alphonse	accepté	Girat Flamant	accepté	
S ^t Bonnet de Chavas	Tegre J. B. ^e maine	accepté	Bessiere Jean	accepté	
Chavae	Blanc Basile	accepté	Grosses Martin	accepté	
	Tavernier Paul	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Barjols	de Quades	accepté	Antoine Antoine	accepté	
Cultures	Gérard J. Baptiste	accepté			
Escarènes	Grussete René	accepté	Jeanne Urban	accepté	
Le Tilleul	Hibrand J. B.	accepté	Killedens Emile	accepté	
Sablettes	Cassas Pinaud	accepté	Mallassagne Alphonse	accepté	
La Caouague	Culture Mathurin	accepté	Delmas Prosper	accepté	
	Reneauz Marie	accepté	Pontal	accepté	
	Delatour	accepté			
	Massadou	accepté			
Bauissan	Monastier Albert	accepté	André Camille	accepté	
	Taluc André	accepté			
Auxilhes	Albaret Benjamin	accepté	Allo Jean	accepté	
	Brissonnade André	accepté			
Montpezat	Abrial Régis	accepté	Tommie Louis	accepté	
Cambras	Sabarne	accepté	Samsan	accepté	
Les Bielle	Castans Benjamin	accepté	Serpentier Antoine	accepté	
St Saturnin	Fages Abel	accepté	Castan J. Paul	accepté	
La Capette	de Chayrol	accepté	Crumbertose	accepté	
Canal du Saut	Ziegues Félix	accepté	Tiby	accepté	
	Portolier Jeanne	accepté			
St Germain du Bellac	Ziegues Marie	accepté	Burgaud Paul	accepté	
	Clarel Adolphe	accepté			
St Pierre de Veynes	Aldebert Louis	accepté	Jaie Justin	accepté	
	Gazagné Camille				
Trébons	Tubert J. Baptiste	accepté	Mas Antoine	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Hermaux	Belot Auguste	accepté	Rodier Antoine	accepté	
	Saguet Antoine	accepté			
Sales	Juvignac Sylvain	accepté	Mansillon Louis	accepté	
Pin Mories	Castanier Laurent	accepté	Baudouin Pierre	accepté	
Manastier	Talgariez Maurice	accepté	Baudet Jeanne	accepté	
Chiriac	Bolmasquier Basile	accepté	Pessiere Etienne	accepté	
	Cauderes Louis	accepté			
Vabres-lès-Vals	Dijean Michel	accepté	Bergamont Alphonse	accepté	
	Gatty Jules	accepté			
Prunetjols	de Las Cases	accepté	Castanier Jules	accepté	
	Hermet Camille	accepté			
Malbouzon	Pages Maurice	accepté	Baut Jean	accepté	
Marobastel	Sallat Pierre Jean	accepté	Champsagnac Alexandre	accepté	
Reunes d'Aubrac	Cielouzy Georges	accepté	Folette Etienne	accepté	
	Prat Adrien	accepté			
Auroult	Castanier Louis	accepté	Lauviers	accepté	
	Gras Hillaire	accepté			
Javols	Portol Auguste chanoine à Maurjols	accepté	Charlier Pierre Jean	accepté	
	Boulet Ernest chanoine à Maurjols	accepté			
St-Sauveur de Leyre	Chabert Frédéric	accepté	Michel J. B.	accepté	
	Chabert J. B.	accepté			
St-Côme-de-Leyre	Qalle Jean Marie	accepté	Qalle Etienne	accepté	
	Boissardade J. B.	accepté			
Les Chaze	Guérard Augustin	accepté	Reinise J. B.	accepté	
	Gras J. B.	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Jean de Puyre	Bertrand J. Pierre	accepté	Breschet Pierre Jean accepté		
	Gras Auguste	accepté			
Tournels	Murat Pierre	accepté	Gibet Emile	accepté	
	Charles J. Baptiste	accepté			
Vallieu	Seguy Jean Marie	accepté	Pauvra Pauline	accepté	
Chambres	Adalbert J. Baptiste	accepté	Charles Pierre Jean	accepté	
Grandrieux	Gommige Jean	accepté	Faisseuse Auguste	accepté	
Bruis	Maigne Auguste	accepté	Biobu J. B.	accepté	
Fage Mandiracoux	Chauvet Louis	accepté	Bout Pierre Jean	accepté	
	Leviel Pierre Jean	accepté			
St Laurent d'Aigues	Bavares J. Baptiste	accepté	Blagnes J. B.	accepté	
Cernies	Bayer Auguste	accepté	Zoubert Cheyrouze	accepté	
	Pialo Jacques	accepté			
Albaret le Grand	Travisie Cheyrouze	accepté	Gibert Jean	accepté	
	Adalbert Jean	accepté			
Auzette Vézécher	Chassang Marie	accepté	Chauvet Adolphe	accepté	
St Juiry	Bresches Annie	accepté	Charraine Auguste	accepté	
St Chely Vézécher	Guillet	accepté	Castang Jean	accepté	
	Damardier Antoine	accepté			
	Damardier Adolphe	accepté			
Priniez	Taly Pauline	accepté	Burtschanic Auguste	accepté	
	Portal Joseph	accepté			
Bessons	Chérard Prosper	accepté	Boulakian Pierre	accepté	
	Gahin Peter	accepté			
Fage St. Julien	Personneville Emile	accepté	Charbonnier Robert	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CEtte COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CEtte COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bex	Benízet Jeanne	accepté	chassang Benjamin	accepté	
Bacens	adard Paul J. Bé	accepté	Guizot Pierre adj.	accepté	
Aucomie	Montanier Sébastien	accepté	S. Léger Auguste	accepté	
albaud Ste marie	albéraud Camille	accepté	Gauden J. Bé	accepté	
	Lambat Félix	accepté			
Blarignac	Basile Augustin	accepté	Kamel Auguste	accepté	
	Loujan Pierre	accepté			
Malzieu ville	Tigrier Pierre	accepté	Euzet Simon	accepté	
	Atger Auguste	accepté			
Malzieu fonsans	Valadier Pierre	accepté	asturie Paulin	accepté	
	Bourard François	accepté			
Paulbars	Surias Féniel Augustin	accepté	Buffinié Félix	accepté	
St Pierre du fav	Cibat Fabrice	accepté	asturie Jacques	accepté	
	artbaud Pierre Jean	accepté			
Julianges	Mabt Pierre	accepté	albaud Barthélémy	accepté	
St Léger du malzieu	Pradelle J. Bé	accepté	Couzyz Arsène	accepté	
	Mathieu J. Pierre	accepté			
Chaulhac	Buffery Ignace	accepté	Mabat Jean adj.	accepté	
St Pierre le tioux	Tigier J. Bé	accepté	Brun Louis	accepté	
	Salques adrien	accepté			
Ruines	Cruyat adrien	accepté	Brunet Jean	accepté	
St Alban	Buffinié Adolphe	accepté	Paulbars Surias	accepté	
	Crinal Hippolyte	accepté			
	Allier cyrillus	accepté			
Sajó	Condron Emmanuel	accepté	Condron Eugène	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sourrette	de Marué Louis	accepté	Ramadieu Paul	accepté	
	Blaugut Hippolyte	accepté			
Tautours	Cuvize	accepté	Guérinière adj ^t	accepté	
	Baffie pâturier	accepté			
St Étienne	Maurin adjoint	accepté	Maurin J. Baptiste	accepté	
Flavac	Caminié	accepté	Bernaud Jean	accepté	
	Jaudan	accepté			
	Boutin	accepté			
Aspaques	Boss Paul	accepté	Tages Amelius	accepté	
	Laurière Louis	accepté			
	Cugoliennes Gypain	accepté			
Baudens	Hélécine Lamine	accepté	Guinand Basile	accepté	
	Tayet Paulin	accepté			
Cremies	de Bernis	accepté	Carrières Philippe	accepté	
Bédunes	Kiebzuf pâturier	accepté	Lamante Camille	accepté	
	Reymond Basile	accepté			
Salle Brunet	Pascal Marie	accepté	Chabrol Fernand	accepté	
St Laurent de bories	Bouïdan Hippolyte	accepté	Atger Emile	accepté	
Tebron	Marty	accepté	Eténius	accepté	
	Gathier	accepté			
Rausses	Agulloen Albert	accepté	Cardes Camille	accepté	
St Éminie	Combezat Joseph	accepté	Pommerier Joseph	accepté	
	Paradaud Guillaume	accepté			
Quézac	Sauvage Pierre	accepté	Cugoliennes Claude	accepté	
	Malapasse Justin	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Aubrac	Bauhin J. Bte	accepté	Pagès J. Bozat	accepté	
Prades	Gauvand Joseph	accepté	Solane Achille	accepté	
St. Chély du Faou	Dobent Alphonse	accepté	Robert Pauline	accepté	
	Malafosse Casimire	accepté			
La Malène	Perségal Marie	accepté	André Jeanne	accepté	
	Arnal Camille	accepté			
Massegros	Pauvriat Raymond	accepté	Cabriac Casimir	accepté	
St. Georges de Lévéjac	Rouret Frédéric	accepté	Rouzon Charles	accepté	
	Baudanix J. Bte	accepté			
Reveix	Sauvage Joseph	accepté	Séguin Xavier	accepté	
St. Louis de Coban	Carrière Jules	accepté	Marchalux Justin	accepté	
St. Priest du Faou	Rouret Hippolyte	accepté	Solane Alphonse	accepté	
Meyrueix	Causse Jules	accepté	Caudere Louis		
	Lages Clémire	accepté			
	Areogne Emile	accepté			
Le Rozier	Tidal Emile	accepté	Cuvélie Frédéric	accepté	
St. Pierre des Buissons	Pangot Justin	accepté	Caussignac Ernest	accepté	
La Parade	Areogne Hippolyte	accepté	Lapeyre Paul	accepté	
Hures	Pangot Alphonse	accepté	Tages Marthe	accepté	
Trassines de Fougues	Aigrainier Eugène	accepté	Julien Tages	accepté	
Gatuzières	Heubas Jules	accepté	Pagès Félix	accepté	
Batze	Brunellet Marie	accepté	Lauriol Hippolyte	accepté	
	Brunellet Armand	accepté			
St. Julien d'Ayssac	Guin Gustave	accepté	Guthaud Alphonse	accepté	
Cassagnas	Constantin Marie	accepté	Molnies Jules	accepté	
	Pascal adjoint				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sté Croix	Bastide Anna Augusta		Baudouin Léon Auguste		
	Tuffrey Louis Auguste				
Gabriac	Canalire Louis Auguste		Carahier Paul	Auguste	
Molayrac	Meynadier Anna Auguste		Hamus Paul	Auguste	
Paysidous	Maniel Anna Auguste		Laget Paul	accepté	
	Etienne Callens Auguste				
Basswels	Roux Fernand Auguste		Guérard Hélène Auguste		
St-Germain-de-Carbelle	Bennic alphonse Auguste		Chantegrel Émile Auguste		
	Marien Albert Auguste				
Maissac	Pascal Louis Auguste Auguste		Almeida Gaston Auguste		
	Bonniol Fernand Auguste				
St-Etienne Vallée fse	Pierrerdan Alfred Auguste		Radière Alfred Auguste		
	Guérin alphonse Auguste				
St-Martin de Lavaur	Hugon Anna mai Auguste		Bauzier Eugène Auguste		
St-André de Lapeyre	Kerdelbœuf Justin Auguste		Zouanen absolu	accepté	
St-Pierre de Talaque	Michel Camille Auguste		Pelat Ferdinand Auguste		
	Pautet Emile Auguste				
St-Hilaire de Lant	Coubieu Jules Auguste		Lauze Abel Auguste		
St-michel de Lapeyre	Bernastuton madame Auguste		Delorce Faïdane Prosper Auguste		
Collet de Lapeyre	Sanguinini Émile Auguste		Trivolas Gédion Auguste		
	Telgenolle Auguste Auguste				
St-Antoine de Bonhaux	Gibert Léon Anna Auguste		Fendier Raymond Auguste		
	Laval Léon Auguste				
St-Julien des Ponts	Lebasse Baptiste Auguste		Lacambre Cloris Auguste		

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pont de Moubret	Buisson Léon	accepté	Raux adrien	accepté	
	Telay Hippolyte	accepté			
S-Trézal & touloum	Hugon Emile	accepté	Chabrol	accepté	
S-andéol & clugnac	Elysie notar Eugène	accepté	annal Louis	accepté	
Toulas	Platon alfred man	accepté	Layson Emile	accepté	
	Kaley Jean	accepté			
S-maurice & touloum	albarie Ernest	accepté	Telay Emile	accepté	
Trassines & Lozère	Molines armand	accepté	Surin pioleix	accepté	
	Hugon Hippolyte	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

*Annoncé A Journaux, le 25
Le Préfet*

W. Bon

1^{re} section
DÉPARTEMENT de la Lozère

Élection sénatoriale du 6 décembre 1903
DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d'

2^e Bureau de vote 195 à 382
ARRONDISSEMENT d'

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
12341 678910	12341 678910	20 12341 678910	20 12341 678910	20 12341 678910	20 12341 678910	20 12341 678910	20 12341 678910	20 12341 678910	20 12341 678910	20 12341 678910	20 12341 678910
20 12341 678910	20 12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910
12341 678910	12341 678910	40 12341 678910	40 12341 678910	40 12341 678910	40 12341 678910	40 12341 678910	40 12341 678910	40 12341 678910	40 12341 678910	40 12341 678910	40 12341 678910
40 12341 678910	40 12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910
60 12341 678910	60 12341 678910	80 12341 678910	80 12341 678910	80 12341 678910	80 12341 678910	80 12341 678910	80 12341 678910	80 12341 678910	80 12341 678910	80 12341 678910	80 12341 678910
80 12341 678910	80 12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910
100 12341 678910	100 12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910	12341 678910
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	Arrêté au nom de	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	lent deux pour	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	Ministre Belin et au	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	ministre le 280 pour vain	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	pour vainqueur de Las	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	Cas	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	Spire	20	Spire	20	Spire	20	Spire	20	Spire	20	Spire
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	Arrêté au nom de Guillaume Joly	120	Arrêté au nom de Guillaume Joly	120	Arrêté au nom de Guillaume Joly	120	Arrêté au nom de Guillaume Joly	120	Arrêté au nom de Guillaume Joly	120	Arrêté au nom de Guillaume Joly
140	Vainqueur Ministre Belin	140	Vainqueur Ministre Belin	140	Vainqueur Ministre Belin	140	Vainqueur Ministre Belin	140	Vainqueur Ministre Belin	140	Vainqueur Ministre Belin
160	et l'autre vainqueur	160	et l'autre vainqueur	160	et l'autre vainqueur	160	et l'autre vainqueur	160	et l'autre vainqueur	160	et l'autre vainqueur
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

1^{er} scrutin

DÉPARTEMENT de la Lozère

Élection Sénatoriale du 6 Décembre 1903

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE

1^{er} Bureau de vote N° 1 à 189

ARRONDISSEMENT de

Candidats : M. Pelisse	M. de Las Cases	M. Malaparte	M.								
12345 628910	12345 628910	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
20 12345 628910	20 12345 628910	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
12345 628910	12345 628910	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
40 12345 628910	40 12345 628910	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
60 12345 628910	60 12345 628910	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
- 80 12345 628910	- 80 12345 628910	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
100	12345 628910	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
120	12345 628910	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
140		160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
160		180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
180		200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
200		220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
220		240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
240		260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
260		280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
280		300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
300											

Arrêté au chiffre de quatre-vingt voix pour Monsieur Pelisse. — C'est sept voix pour Monsieur de Las Cases. — une voix pour M. Malaparte

Candidats : M. Yves	M. Pelisse	M.	M. de Las Cases	M.						
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

P.O.

14 x 56 02

6^e Bureau Electine Senatoriale

Pt: M. Eugène Lavié
Sec: M. Raymond Poincaré

Lozère — M. Des Cars, etc

Moutien des Président du Sénat.

(Secrétariat Général)

Paris

P.G.



C. 42-8

Lozère

Election sénatoriale

1903